



Le Fonds de Dotation «Pour sa peau, pour sa vie » soutient la semaine de prévention et dépistage des cancers de la peau

Créé et mis en place par le Syndicat National des Dermatologues, le Fonds de dotation a pour but de faciliter les actions de recherche et de prévention en matière de Dermatologie- Vénéréologie, et apporte prioritairement son soutien aux projets et manifestations ayant un lien avec cet objet.

Le Fonds soutient la recherche

Le Fonds met en œuvre tous les moyens qu'il juge appropriés, et en particulier :

des actions d'information et de prévention dans le domaine de la Dermatologie-Vénéréologie, qu'il s'agisse d'actions auprès de la population, de la formation des professionnels médicaux et paramédicaux ou de l'organisation de conférences, colloques ou journées de prévention destinés à faire connaître les maladies de la peau, ainsi que les traitements pouvant servir de référence face à de telles maladies ;

le soutien direct dans le domaine de la cancérologie cutanée et des maladies de la peau, de tout projet de recherche ou de prévention, en faveur notamment des patients et de la population en général ;

de faire progresser la recherche contre le mélanome et les autres cancers de la peau, ainsi que les maladies chroniques inflammatoires cutanées. Il agit en faveur de projets sélectionnés par un jury d'experts. **Tout naturellement, il soutient la semaine de prévention et de dépistage des cancers de la peau.**

Afin de collecter des dons, il remet chaque année depuis 3 ans, des prix à de jeunes chercheurs dans deux catégories : l'oncodermatologie et les dermatoses chroniques inflammatoires. Le Comité scientifique chargé de les sélectionner est présidé par le Professeur Martine Bagot et se compose de dermatologues hospitaliers et libéraux.

Le fil rouge imaginé pour la soirée 2019 « **Pour ma peau, pour ma vie, je m'habille. Pour sa peau, pour sa vie, je l'habille** » traduit la volonté de sensibiliser toutes les générations à la protection solaire par le vêtement.

Le Fonds de dotation a également été à l'initiative de l'opération "Bébé craint le soleil" basée sur la prévention des parents quant à la protection solaire de leurs enfants particulièrement en été.

*La donation au profit de fonds de dotation ayant des activités d'intérêt général à caractère scientifique ouvre droit à des réductions d'impôt pour les particuliers et les entreprises (sous réserve des dispositions fiscales en vigueur au 1er mars 2014).